

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article2064>

Protocole d'accord relatif aux frais de déplacement

- Nos Professions - Sécurité Sociale - Textes conventionnels -

Date de mise en ligne : vendredi 24 juillet 2015

Fédération des Organismes Sociaux CGT

La Fnpos-CGT a signé le protocole " frais de transport". Ce texte doit recevoir agrément de la tutelle avant 'être applicable.

Le présent accord a pour objet de définir les règles applicables en matière de frais de déplacement des salariés des organismes du Régime général de Sécurité sociale et de leurs établissements....(télécharger le document)